

ORDRE DE MISSION

VOIR NOS CONDITIONS GENERALES CI-DESSOUS,
POUR LA VERSION PAR FAX OU PAR E-MAIL &
AU VERSO, POUR LA VERSION PAR COURRIER

www.rosace.be & www.rosace.eu
Tél : +.32 (0)2 537 84 48
Fax : +.32 (0)2 335 50 50
expertise@rosace.be



rosace SPRL

Le(s) soussigné(s):

Propriétaire(s) :

E-mail :@..... Tél :

&

Locataire(s) :

E-mail :@..... Tél :

Charge(nt) la sprl ROSACE, dont le siège social est établi à 1180 Bruxelles, avenue De Fré 229, représentée par son gérant, Monsieur Philippe Jakout, architecte ISAE, membre IPI, membre CIBEX, expert près les Tribunaux ;

De la mission suivante :

Etat des lieux locatif d'Entrée Etat des lieux locatif de Sortie (avec estimation dégâts & indemnité compensatoire) Autre

Lieux concernés :

Adresse

Etage ou dénomination :

Date de la visite : le / / 2010

Coût de la mission (ces prix unitaires se retrouvent également [sur notre site Internet](#)):

ETATS DES LIEUX D'ENTREE	HTVA 21%	TVAC	PAR PARTIE
STUDIOS non meublés, flat/studio	206,61 €	250,00 €	125,00 €
APPARTEMENTS non meublés			
Appartements de une à deux chambres	247,93 €	300,00 €	150,00 €
Appartements de trois à quatre chambres	314,05 €	380,00 €	190,00 €
Appartements de plus de quatre chambres	25,00 € hors TVA 21% soit	30,25 € TVAC	par chambre supplémentaire
MAISONS non meublées			
Maison de une à deux chambres	330,58 €	400,00 €	200,00 €
Maison de trois à quatre chambres	371,90 €	450,00 €	225,00 €
Maison de plus de quatre chambres	25,00 € HTVA soit	30,25 € TVAC	par chambre supplémentaire
ETATS DES LIEUX DE SORTIE (récolement de l'état des lieux d'entrée)			
APPARTEMENTS non meublés 1 à 6 ch.	206,61 €	250,00 €	125,00 €
MAISONS non meublées 1 à 6 ch.	247,93 €	300,00 €	150,00 €
AUTRES	Selon prestations & frais (voir prix unitaires)		

Les honoraires seront exigibles dès la prise de rendez-vous et ne sont pas soumis à l'approbation finale de l'avis ou rapport de l'expert (indépendance).

Les parties sont priées de payer la somme due anticipative ment au compte n° 210-096 93 29-60 ou de la remettre à l'expert le jour de la visite. A défaut, aucun devoir ne sera accompli.

Les honoraires correspondent à la mission de base demandée (hors avenant et investigations spécifiques). Le demandeur initial ou les parties restent solidaires dans le paiement des honoraires notamment en cas de désistement ou de renonciation de l'une d'entre elle.

Fait à à la demande des parties, le / / 2010

Signature des parties pour confirmation

Le(s) Propriétaire(s)



Membre CIBEX n° 113
Membre IPI n° 503 292



Le(s) Locataire(s)

Siège social & d'exploitation:
Avenue De Fré 229 à B-1180 Bruxelles
TVA BE 0443.511.714 RPM Bruxelles
ING: 310-1792475-01
DEXIA : 068-2337767-94
FORTIS : 210-0969329-60

Conditions générales

Article 1

Du fait de la commande, le client est réputé avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter même si celles-ci sont contraires à ses propres conditions générales ou particulières.

Toute modification des présentes conditions générales devra faire l'objet d'un écrit signé par nous et laissera le texte de celles-ci inchangé pour le surplus.

Article 2

Nos factures sont payables au comptant, en espèces à notre siège uniquement ou par virement bancaire.

Toute somme non payée à son échéance portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt calculé au taux de 1% par mois et sera majoré d'une indemnité forfaitaire égale à 20% avec un minimum de 75 euros.

Le défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit l'exigibilité de l'ensemble des montants facturés.

Article 3

En cas de litige, les Tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.



Membre CIBEX n° 113
Membre IPI n° 503 292



Siège social & d'exploitation:
Avenue De Fré 229 à B-1180 Bruxelles
TVA BE 0443.511.714 RPM Bruxelles
ING: 310-1792475-01
DEXIA : 068-2337767-94
FORTIS : 210-0969329-60